

M. ET MME BON Julien
Etang Jussier
6, Route de Toucy
89240 CHEVANNES
Tél : 06 24 48 27 55
Email : bonj.erable@orange.fr

Direction Départementale des Territoires
A l'attention de MME Ludivine BOUDIGNON

Chevannes, le 22/10/2019

Objet : Dossier de déclaration de vidange du plan d'eau « Etang Jussier »- commune de Chevannes
Réf : PE1028

Madame,

Suite à la demande formulée par vos soins, je me permets de vous y répondre :

*un paragraphe justifiant la compatibilité du projet avec le plan de gestion des risques d'inondation :

L'étang Jussier est un plan d'eau situé sur le bassin versant du ru de Baulche qui est lui-même en périmètre proche de zone protégée au niveau du plan de gestion des risques d'inondation du bassin Seine Normandie.

Le risque d'inondation à la définition de notion d'aléa.

Cet aléa est la manifestation d'un phénomène naturel de fréquence et d'intensité donnée. Par le fait, l'étang Jussier est un petit plan d'eau situé dans les bois et à plus de 3 kms du ru de Baulche. Son écoulement, en temps de vidange est absorbé par un premier bassin naturel constitué de vasière arboré puis dans un second temps par 1,5 km de forêt.

La vidange de l'étang Jussier étant maîtrisé par le système de vannage, le débit et la période peut être ajusté à notre guise pour éviter toute abondance d'eau, afin d'éviter tous risques d'inondation par débordements des cours d'eau. Les phénomènes de ruissèlement intenses ne peuvent s'exercer sur ces vidanges car les bois et bocages arborés sont de véritables remparts et drains naturels à l'excès d'eau. Par principe, une vidange doit être réalisée de manière lente et adaptés au milieu récepteur.

*La distance du point de rejet du plan d'eau avec le cours d'eau le plus proche (ru de Baulche).

L'étang Jussier est situé à 1,43kms du ru de Baulche par voie aérienne et à 3,17km par écoulement.

En effet, l'écoulement des eaux de vidange de l'étang passent par une vasière constituée de saules puis par un bois sur 1,7 kms pour ensuite suivre un fossé de prairie pour rejoindre le ru de Baulche à 3,17kms .

La dilution de la masse d'eau est donc importante, le ru de Baulche étant assez éloigné de l'étang de vidange, l'impact sur la minéralisation et l'eutrophisation sont très faibles. D'autant

plus qu'un système de filtration par ballots de paille sera installé pour la vidange. Les éléments grossiers et les sédiments étant filtrés par ceux-ci.

*Le respect des objectifs de l'article L211-1 du code de l'environnement :

La vidange de l'étang Jussier permettrait de vérifier l'état sanitaire des populations de poissons, d'éliminer les espèces indésirables, mais aussi de vérifier l'état des ouvrages et de procéder à leurs entretiens, si nécessaire.

La période prévue du 1^{er} décembre au 1^{er} février de mise à l'assec, permettrait la minéralisation des nutriments présents au fond du plan d'eau. Il réduit le volume des boues par minéralisation, limite l'eutrophisation de l'étang, et permet l'assainissement de celui-ci. L'assec est un moyen écologique et naturel pour éliminer des virus et le retrait de la végétation.

Cette vidange aurait également pour but de consolider les berges et créer des formes favorables ou espèces faunistiques et aquatiques présentes et essentiels à l'environnement du plan d'eau.

Une vidange de l'étang Jussier sera planifiée tous les 3 à 4 ans pour renouveler et contrôler tous ces points.

La vidange étant planifiée pour le 10-15 novembre en première étape puis au 20-25 novembre pour finaliser l'opération.

Je précise ici que la vidange peut éventuellement se décaler de 2 à 3 jours suivants les conditions d'adaptation au débit d'eau par rapport au milieu récepteur.

*Le respect des objectifs de qualité des eaux prévu à l'article D211-10 du code de l'environnement

Le rejet des eaux de l'étang Jussier étant maîtrisé par son débit, par l'éloignement du ru de Baulche, ainsi que par la configuration du milieu récepteur.

La qualité des eaux du ru de Baulche ne peut être affectée par la vidange.

En effet, un dragage par les filets du pisciculteur puis une filtration par les planches du moine ensuite une grille en fer, puis des ballots de paille, puis une sauleraie, puis 1,5 kms de bois puis 1,6 km de prairie devraient suffire pour diluer la masse d'eau déversée dans le ru de Baulche.

Une analyse physiochimique a été apportée au dossier et démontre une qualité des eaux entrant sous les seuils de nuisibilité.

Sans compter, qu'il y a une force de l'étang : le moine à planche. Celui-ci est un dispositif qui cumule des avantages techniques et écologiques (maîtrise de la vidange et préservation du milieu naturel aval).

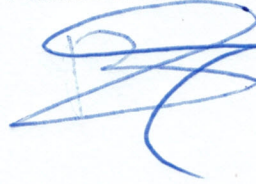
Le moine permet d'oxygéner les eaux grâce à leur chute dans le moine, de limiter le départ de sédiments dans le milieu grâce à la maîtrise du débit de vidange.

Les aménagements de berges seront créés afin d'améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité à travers la création de pentes douces, et de hauts fonds, gouilles, et bas fonds favorables à l'installation de plantes hélophytiques épuratrices et aquatiques, la création d'une petite saulaie immergée favorable à la création de cache piscicoles, ainsi que la création d'une platière submergée afin de créer des îlots de végétation au centre ou sur les côtés de l'étang en faveur des espèces nidificatrices.

En espérant avoir répondu au mieux à vos demandes, nous restons à votre entière disposition.

Dans l'attente d'un retour favorable de votre part, veuillez recevoir Madame, nos salutations les meilleures.

M. ET MME BON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the typed name.